



E.A.N.A.

EUROPÄISCHE ARBEITSGEMEINSCHAFT DER NIEDERGELASSENEN ÄRZTE
EUROPEAN WORKING GROUP OF PRACTITIONERS AND SPECIALISTS IN FREE
PRACTICE
GROUPEMENT EUROPÉEN DES MÉDECINS EN PRATIQUE LIBRE

Déclaration EANA, Halle 29 novembre 2014

Les risques médicaux font partie de l'art de guérir malgré tous les efforts pour les maintenir au niveau le plus bas possible. Un système de santé à la pointe doit disposer des institutions suivantes :

1. Une commission extra-judiciaire réglant à l'amiable les différends avec les patients résultant d'accidents médicaux avec faute professionnelle
2. Une institution garantissant l'assurabilité professionnelle des médecins
3. Un fond d'indemnisation public compensant les accidents sans faute par aléa thérapeutique
4. Un registre anonyme des accidents médicaux indemnisés permettant une gestion des risques dans le futur et l'élaboration de recommandations par listes de contrôle.

Sans ces institutions, la pérennité du système de santé est en jeu.

EANA Declaration, Halle November 29th 2014

Medical hazards are part of healthcare services in spite of efforts to keep them at the lowest level. High standard healthcare systems should provide following institutions:

1. A commission dedicated to the amicable out-of-court settlement of patient claims due to medical accidents related to professional faults
2. An organisation ensuring the professional insurability of physicians
3. A public compensation fund for "no fault" medical accidents
4. Anonym registers of compensated healthcare accidents for future risk management and preparation of recommendations through check-lists.

Without these institutions the future of healthcare systems is at stake.